

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 27 (1882)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Artillerie suisse de position  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335929>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'un des modèles 4 ou 5, suivant l'arme, et indiquant la quantité des munitions consommées pendant les manœuvres ;

4° Pour chaque corps ou fraction de corps, un rapport sommaire sur la manière dont les voitures et harnachements, appartenant au service des équipages militaires, se seront comportés ; ce rapport sera conforme au modèle n° 6 ;

5° Les carnets de campagne des fonctionnaires de l'intendance ;

6° Les rapports spéciaux sur l'état sanitaire des troupes pendant les manœuvres ; . . . . .

7° Les observations auxquelles aura donné lieu l'emploi des animaux porteurs d'outils ;

8° Un rapport particulier sur le fonctionnement du service télégraphique (14° et 15° corps) ;

9° Un rapport sur le fonctionnement du service de la Trésorerie et des postes (14°, 15°, et 16° corps) ;

10° Quatre rapports sur la manière dont chacune des branches du service des subsistances (solde, vivres, fourrages et chauffage, transports), aura fonctionné pendant les manœuvres. . . . .

---

## ARTILLERIE SUISSE DE POSITION

On a exécuté sur la place de Thoune, du 1<sup>er</sup> au 15 mai, en présence de nombreux officiers supérieurs d'artillerie et de représentants de l'autorité fédérale, des expériences de tir avec les différentes pièces de position acquises à titre d'essai dans ces dernières années. Ces expériences n'avaient nullement pour but de fournir des données sur les qualités balistiques des bouches à feu. Elles devaient être en quelque sorte une recapitulation, faite devant un public plus nombreux, de tous les essais exécutés jusqu'à ce jour par le Comité d'artillerie.

Le tableau suivant contient des renseignements détaillés sur les cinq bouches à feu expérimentées. Les trois canons de 10, 12 et 15 cm. et le mortier rayé de Krupp sont déjà connus <sup>1</sup>. Le canon de 15 cm. en bronze-acier est seul nouveau. Construit d'après les plans du regretté lieutenant-colonel Förnerod, il est sorti tout dernièrement des ateliers de la maison Sulzer, à Winterthour, et il se distingue par quelques particularités intéressantes, telles qu'une frette porte-tourbillon en acier et un système d'inflammation fort original.

Les tirs étant à peine achevés au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons encore en donner les résultats. Disons cependant que pour le mortier rayé de 15 cm., entre autres, ils ont dépassé toute attente et que les tirs à shrapnels surtout ont produit des effets écrasants.

Espérons qu'avec ces expériences comparatives la période des essais sera close et que les Chambres fédérales pourront être nanties à bref délai de propositions définitives pour la création d'un matériel dont le besoin se fait depuis longtemps vivement sentir.

<sup>1</sup> Voir *Revue militaire suisse* 1881, nos du 1<sup>er</sup> août et du 1<sup>er</sup> octobre.

	15 cm. Bronze- acier Fornerod	15 cm. Acier Krupp	12 cm. Acier Krupp	10 cm. Acier Fornerod construit p <sup>r</sup> Krupp	15 cm. Acier mortier rayé Krupp
Calibre . . . . . mm.	149,1	149,1	120	105	149,1
Longueur de la bouche à feu	en calibres . . . . . 18 en mètres . . . . . 2,710	23	25	35	6,4
		3,440	2,925	3,680	0,950
Longueur de l'âme avec la chambre . . . . .	2,440	3,040	2,602	3,380	0,755
Pas des rayures	en calibres . . . . . 40	45	45	25	15
	en mètres . . . . . 5,964	6,710	5,400	pas final 2,625	2,286
Nombre des rayures . . . . .	32	36	32	32	18
Profondeur des rayures . . . mm.	1,0	1,5	1,5	1,25	1,5
Largeur des rayures . . . . . »	10,0	9,5	8,3	6,8	22,0
Largeur des cloisons . . . . . »	4,6	3,5	3,5	3,5	4,0
Poids de la bouche à feu	en kilogr. . . . . 1684	3000	1420	1175	360
	en poids du proj <sup>le</sup> . . . . . 56	96	85	73,4	11
Prépondérance de culasse . . kil.	212	200	150	120	40
Poids de la charge . . . . . »	4,3	6,5	3,2	4	1,5 maxim.
Espèce de poudre . . . . .	Poudre gravier 10-15 mm.	Poudre prismatique		Poudre gravier 16-18 mm.	6-10 mm.
Poids de l'obus chargé. . . kilog.	30	31,3	16,8	16	32
Vitesse initiale . . . . . m.	387 (V <sub>39,3</sub> )	483	475	478 (V <sub>33,9</sub> )	200
Angle de tir maximum . . . . .	34°	35°	29°	35°	60°
Poids de l'affût avec les roues kil.	1395	1807	1160	1060	370 s' roues
Poids de la pièce et de l'affût . .	3079	4807	2580	2235	730
Poids de la pièce complète avec avant-train et équipement . . .	3465	5577	2966	2621	—
Force vive de l'obus à la bouche de la pièce, mesurée en ton.-mèt.	V <sub>0</sub> =400 244	372	193,6	186,3	—